

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Les Gabonais de l'étranger: les Gunners plus forts que PEA et les Blues



Photo: DR

Aubameyang a subi la loi de ses anciens équipiers gunners.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Pierre-Emerick Aubameyang (Chelsea). Un carton jaune suite à une semelle sur Ben White (27e

minute), un remplacement par Armando Broja (64e) et au final un revers (0-1) des Blues à Stamford Bridge. Les retrouvailles avec Arsenal n'ont pas été idylliques pour l'ancien

buteur et capitaine des Gunners.

Mario Lemina (Nice): Il est redevenu un pilier essentiel des Aiglons. Contre Brest (1-0) à l'Allianz-Riviera, il a été de tous les combats à la récupération et est allé au bout de ses

forces. Avant de céder sa place après l'heure de jeu à Khepren Thuram (67e).

Jim Allevinah (Clermont Foot). Son entrée (69e) n'a pu aider son club à arracher une victoire qui aurait pu être effective contre Montpellier. Mais sa balle

de match non convertie par Kyei (88e) et deux pénaltys ratés auparavant par Andric et Kyei ont contraint les Auvergnats au partage de points (1-1) à domicile.

Guelor Kanga (Etoile Rouge Belgrade). Trois

jours après un but (sur pénalty) pour l'honneur lors du lourd revers à Monaco (1-4) pour la dernière journée de la phase de groupe de Ligue Europa, il a participé au succès tranquille sur Mladost Lucani (2-0).

Championnat de l'Estuaire: les trois premiers face à une équipe du top 10



Photo: PSNB

Littoral FC croise le fer avec Sporting Club Nyanga aujourd'hui à Bikelé.

PSNB
Libreville/Gabon

LA 5e journée du championnat seniors de la Ligue de football de l'Estuaire se dispute ce mardi 8 novembre (à partir de 15 heures 30 minutes) dans les différents sites.

Ainsi, le leader, le Sporting club Nyanga, sera face à Littoral FC (7e) au Centre technique de Bikelé, pendant que son dauphin, Family FC, va être reçu par Badji FC (10e) au stade de Nzeng-Ayong. Troisième membre du podium, Talents d'or effectue pour sa part un déplacement périlleux à Ntoum pour y croiser

le fer avec ACL (5e). Derrière, il y aura de bons coups à jouer pour rester au contact des équipes du trio de tête. À l'exemple du gagnant de l'affrontement entre Élite Foot Culture (6e) et le FFAL (9e). Ce dernier n'aura pas la tâche simple face à un adversaire qui a retrouvé la confiance après son succès contre Littoral (2-1), lors de la 4e journée. Eddy sport (12e) aura l'occasion de confirmer l'embellie entrevue face à Sporting club Nyanga, en dépit de la défaite, pour quitter la dernière place du classement général, au terme de la réception (à Bikelé) de l'AS Dirembu (11e).

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Avis d'Appel d'Offres National

Date de lancement : 08 Novembre 2022
Appel d'Offres : N°05/MER/CDC/2022
Nom du projet : RENOUELEMENT DES ASSURANCES
Source de financement : Fonds propres

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour le renouvellement des Assurances.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre lots suivants :
Lot n°1: assurance automobile;
Lot n°2: assurance des locaux;
Lot n°3: assurance globale de Banque;
Lot n°4 : assurance santé ;

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot et 100 000 FCFA pour les PME ayant l'agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
70, rue Simon KALIFE
BP : 8820 - Libreville-Gabon

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 28 novembre 2022 à 10h et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 28 novembre 2022 à partir de 10 h 30 au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, 70 rue Simon KALIFE.

Administrateur Directeur Général

Patricia Danielle MANON

Le Directeur Général des Marchés

Eugène Pénafort MINTSA OYAME